

# **Assemblée plénière du Conseil de quartier Saint-Augustin**

1<sup>er</sup> décembre 2021

# Ordre du jour

**01** Budgets

**02** Espace public

**03** Terrasses

**04** Police municipale

**05** Questions des  
habitants

# 01

## Budget participatif

# Résultats du budget participatif 2021 du 8<sup>e</sup>

1.864 votants dans le 8<sup>e</sup> arrondissement



Pour information, les habitants du 8<sup>e</sup> ont voté pour :

- « Un 8<sup>e</sup> apaisé » 200.000 €
  - rue d'Argenson, mise en place un nouveau revêtement pour limiter le bruit.
  - avenue George V, création de refuges piétons pour sécuriser les traversées.
- « Un 8<sup>e</sup> plus sportif » 500.000 €
  - **mur d'escalade de bloc, *laser run*, tables de teqball au collège Octave Gréard**
  - rénovation du plateau sportif du collège Condorcet
  - rénovation et restructuration du préau de l'école rue de Florence
  - création d'un parcours de course d'orientation au parc Monceau.



## Édition 2022 du budget participatif

- Du 5 au 25 janvier : dépôt des propositions
- Toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, sans condition d'âge ni de nationalité peuvent déposer un ou des projets à titre individuel ou collectif (association, collectif de voisins, d'amis, d'élèves d'une même classe ou d'un même établissement...)
- 10 à 20 projets soumis au vote par arrondissement
- Le dépôt des projets se fait sur [budgetparticipatif.paris.fr](https://budgetparticipatif.paris.fr)

Depuis 2015 :

22 projets réalisés dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

02

Espace public

## Embellir votre quartier

- Depuis la réunion du 1<sup>er</sup> juillet, les services étudient l'ensemble des projets retenus ;
- Les **projets spécifiques au Conseil de quartier Saint-Augustin** sont :
  - Le réaménagement du parvis de l'église Saint-Augustin
  - La végétalisation des rues de Madrid, de Monceau, de Rome et Joseph Sansboeuf
- Une fois les études achevées, les aménagements seront concertés avec les habitants.
- Par ailleurs, le plan de circulation a été revu et la généralisation des 30 km/h permet également de traiter des carrefours dangereux



## Les autres sujets espace public



- **Rue de la Bienfaisance** : le chantier est achevé, des poubelles complémentaires vont être posées, la police municipale mène des opérations de verbalisation (vélos, trottinettes, déjections).
- Expérimentation d'un **responsable de quartier** pour la propreté. Il s'agit d'un agent des services chargé de signaler tout désordre sur l'espace public (propreté, voirie, etc.) directement au bon service afin de le résoudre au plus vite. Si l'expérience est concluante, elle sera généralisée aux 6 autres quartiers du 8<sup>e</sup>.



03

Terrasses

## La fin des terrasses estivales pour 2021

Les terrasses estivales ont **expiré le 31 octobre**.

La police municipale **verbalise les terrasses qui persistent** et un démontage d'office pourra être facturé au gérant qui n'obtempère pas.

La mairie du 8<sup>e</sup> refuse l'installation de terrasses sur les emplacements de livraison.

Aucune terrasse ne sera autorisée par la mairie du 8<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars sur les emplacements de stationnement payant. La mairie centrale peut passer outre ce refus.

Aucune demande de déplacement d'une zone de livraison n'est acceptée par la mairie du 8<sup>e</sup>.

04

Police municipale

## Les missions de la police municipale



- lutter contre toutes les **incivilités** (mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, trottinettes ou vélos sur trottoirs, stationnement sauvage) qui **peuvent être sanctionnées par une amende allant de 35 € à 135 €**.
- assurer une **présence visible et rassurante dans l'espace public**, aux horaires et lieux où l'insécurité est la plus sensible (soirs, week-ends, etc.), notamment dans le **secteur des Champs-Élysées, rue de Ponthieu et ses abords**.
- **faire de la prévention**, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et personnes vulnérables.

## Comment contacter la police municipale ?

- Au **3975**, 24/24h tous les jours
- Un point de rencontre « police municipale » a été mis en place au 49/51 rue de Ponthieu, les habitants peuvent échanger avec des agents, les **lundis, mercredis et vendredis de 18h à 18h30**. D'autres points seront déployés dans les prochains mois.



05

Questions des habitants

**Merci**